Dates : sur devis

Formation intra-entreprise
Certification : NON

Tenir la comptabilité et gérer les budgets d'un CSE

Mise à jour févr. 2025

Durée 2 jours (14 heures)

« Délai d'accès maximum 1 mois »

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Acquérir les notions comptables nécessaires à la gestion du comité social et économique
- Comprendre les différents budgets
- Connaître les obligations en matière de comptabilité
- Connaître les règles de contrôle interne à respecter pour sécuriser les finances
- Connaître le traitement des prestations versées aux salariés

PARTICIPANTS

- Trésoriers et trésoriers adjoints du CSE, toute personne gérant le budget ou la comptabilité du CSE

PRE-REQUIS

- Pas de prérequis spécifique

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de sous forme de réunion-discussion
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Remise d'un support de cours.

MODALITES D'EVALUATION

- Feuille de présence signée en demi-journée,
- Evaluation des acquis tout au long de la formation,
- Questionnaire de satisfaction,
- Positionnement préalable oral ou écrit,
- Evaluation formative tout au long de la formation,
- Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide des certifications disponibles,
- Sanction finale : Certificat de réalisation, certification éligible au RS selon l'obtention du résultat par le stagiaire

MOYENS TECHNIQUES EN PRESENTIEL

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation, équipée d'ordinateurs, d'un vidéo projecteur d'un tableau blanc et de paperboard. Nous préconisons 8 personnes maximum par action de formation en présentiel

MOYENS TECHNIQUES DES CLASSES EN CAS DE FORMATION DISTANCIELLE

- A l'aide d'un logiciel comme Teams, Zoom etc... un micro et éventuellement une caméra pour l'apprenant,
- suivez une formation uniquement synchrone en temps réel et entièrement à distance. Lors de la classe en ligne, les apprenants interagissent et comuniquent entre eux et avec le formateur.
- Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprise comme en Intra-Entreprise.
- L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, labs) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré. Nous préconisons 4 personnes maximum par action de formation en classe à distance

ORGANISATION

- Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

PROFIL FORMATEUR

- Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité.

Ressources Humaines

A L'ATTENTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Programme de formation

Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques (00h30)

Introduction (02h45)

- Les textes réglementaires encadrant la gestion du CSE
- Les objectifs de la comptabilité du CSE
- Les acteurs de la gestion financière du CSE
- Le principe de la gestion séparée des activités : activités économiques et professionnelles, activités sociales et culturelles
- Le vocabulaire comptable de base

Tenir la comptabilité d'un CSE (04h30)

- Utiliser le plan comptable général adapté au CSE
- Savoir enregistrer les opérations au niveau comptable
- Distinguer les deux budgets
- Assurer le suivi analytique des activités
- L'état annuel de situation patrimoniale
- Le rapport annuel d'activités et de gestion
- Approbation des comptes en séance plénière
- Présentation des comptes annuels

Réaliser le contrôle budgétaire (02h15)

- Le budget : définition et objectifs
- Principe de base : la séparation entre budget de fonctionnement et ASC, et les règles de traitement des excédents
- Les étapes de la construction des budgets
- La comparaison avec les réalisations

Optimiser et sécuriser l'utilisation des fonds du CSE (02h15)

- Le suivi des encaissements
- Le contrôle des dépenses
- Le suivi de la trésorerie
- L'organisation administrative

Sécuriser les prestations du CSE (01h45)

- Règles générales en matière d'assujettissement aux cotisations et contributions sociales
- Le recours au personnel extérieur
- La position de l'URSSAF sur les différentes prestations du CSE en faveur des salariés

Bilan, évaluation et synthèse de la formation (00h00)